



CONTRIBUTIONS INDIVIDUELLES DES MEMBRES DU CONSEIL de développement sur la Vision métropolitaine
document mis en débat en février 2007

Alain LAPIERRE

Le Mur de Lyon

Collège acteurs économiques et organismes sociaux professionnels

20 décembre 2006

Quelques remarques en préambule :

- 1- Faire référence à la commande politique présentée par Gérard Claisse lors de la plénière du 22/11 et notamment « une réflexion stratégique qui... prenne davantage en compte la concurrence internationale : enjeu de lisibilité et de différenciation.. » avec les déclinaisons présentées dans les transparents suivants (« une métropole compétitive et responsable, creuset d'une nouvelle urbanité », etc).
- 2- La présentation de François Payebien exprime bien la problématique de « compétitivité économique », et le fait que Lyon soit passée de la 19^{ème} à la 24^{ème} place en quelques années au regard des critères de Hill & Becker (?) qui sont peut-être contestables, mais qui sont connus et reconnus des investisseurs (...) « qui ne sont pas des poètes » (sic), montre bien la difficulté à se maintenir face à une compétitivité internationale accrue.
- 3- Pour autant, on sent bien que la seule « compétitivité économique » ne suffira pas à l'avenir pour se différencier face aux grandes agglomérations concurrentes du Grand Lyon. Il convient donc de prendre en compte d'autres critères, reconnus ou en passe de le devenir, de « compétitivité responsable ». A cet égard, sans en avoir une vision détaillée, il semble que « l'audit urbain » (cf. : texte présenté par Monsieur XX de Vaulx-en-Velin) qui a le mérite :
 - D'exister,
 - D'avoir été réalisé par la Commission Européenne sur 58 villes (dont Lyon),
 - De couvrir un vaste ensemble d'indicateurs dits de « qualité de vie » pourrait répondre à cette notion de « compétitivité responsable », Monsieur XX de Vaulx-en-Velin m'a d'ailleurs indiqué en fin de réunion que Lyon était en 20^{ème} position sur la base de ces critères, ce qui est positif.

Par la suite, et pour répondre aux enjeux « de compétitivité vertueuse » (Jean Frébault), je vous propose, à votre convenance, de travailler par la suite dans deux directions :

- 1- Sur le fond : Se fixer un double objectif pour Lyon 2020 :
 - D'être dans le top xx (10 ? 15 ?) versus les critères de Hill & Becker,
 - D'être dans le top yy (10 ? 15 ?) versus les critères de « l'audit urbain » de la Commission Européenne.
 - En tirer les conséquences et plans d'actions correspondants en termes « de marches à gravir d'ici 2020 » pour atteindre ces deux objectifs.
 - Mesurer objectivement l'impact potentiel des 6 (ou 9 ?) voies de différenciation retenues (gastronomie, fleuves, etc...) sur chacun de ces critères « économiques » et de « qualité de vie » définis ci-dessus.
 - Développer une double argumentation « marketing » à la fois pour les « vendeurs » du Grand Lyon à l'international ou dans des salons type MAPIC ou autres, mais aussi pour les habitants du Grand Lyon.
- 2- Sur la forme (ou sur la méthode) :
- 3- Présenter pour validation en groupe de travail la liste exhaustive des critères, et montrer comment Lyon se positionne sur chacun d'entre eux face à ses concurrentes.
- 4- Développer une matrice SWOT (forces, faiblesses, opportunités, tendances) du Grand Lyon.

Ces deux présentations ayant pour objectifs d'essayer de mettre les participants d'accord sur la place actuelle de l'agglomération dans la compétition et sur les plans d'action à mettre en œuvre pour « progresser dans la hiérarchie des métropoles européennes » (cf. : commande politique) et, ce sur la base de critères officiels quantitatifs et qualitatifs reconnus et valides (ce qui permettrait peut-être d'éviter les discussions de type « café du commerce » et de rentrer réellement dans le vif du sujet, en y introduisant un peu plus de « rationnel » et de caractéristiques objectives.

Régis NEYRET

Patrimoine Rhônealpin
Collège Personnalités qualifiées

28 Décembre 2006

➤ **CHOISIR UNE SEULE VOIE DE DIFFERENCIATION : LA SANTE**

Le travail qui nous a été proposé sur « les six voies de différenciations de la Métropole » balaie intelligemment l'ensemble des atouts de Lyon.

Mais il a le défaut majeur des « fourre-tout » qui cachent souvent l'essentiel derrière l'accessoire : ainsi, le patrimoine est caché derrière la lumière, ou le design caché derrière la mode. Et son plus gros défaut est de ne pas proposer de choix.

Or une Métropole ne peut exister internationalement qu'en développant une seule image forte. Les exemples sont multiples : la mode à Milan, la finance à Francfort, l'Europe à Bruxelles, Coca Cola à Atlanta, l'aviation à Toulouse , ou les bio technos à Grenoble.

La voie que je propose pour Lyon est celle qui nous est déjà reconnue sur le plan international : la santé, que l'on peut aussi appeler le bien vivre (aux spécialistes de communication de trouver le mot le plus adéquat.) Évidemment on peut associer à ce thème les notions de bien-être, d'humanisme, de solidarité, les sciences et les plaisirs de la vie, la gastronomie, le terroir, la tradition comme l'innovation.

Le seul Pôle de compétitivité de rang mondial qui nous a été reconnu est d'ailleurs le projet « Lyon Bio pôle ». Il met en avant l'axe Lyon-Saint Etienne qui regroupe à la fois nos entreprises médicales, pharmaceutiques ou vétérinaires grandes ou petites, nos centres de recherche publics ou privés, la qualité de nos milieux hospitaliers ou cliniques et de notre personnel médico-hospitalier, nos centres de formation, nos Fondations et nos O.N.G.

Il faut relever que plus de la moitié des grands rassemblements internationaux attirés à Lyon par le bureau des Congrès sont des congrès médicaux ou para médicaux, couronnés par la tenue biennale des rencontres de BioVision à Lyon, ce qui confirme la visibilité internationale de Lyon dans le domaine de la Santé. Voir à ce sujet l'agenda « Santé » publié deux fois par an par le Grand Lyon.

La libération prochaine de l'Hôtel-Dieu de Soufflot pourrait fournir à Lyon « l'emblème urbain » qui symboliserait l'image de Lyon. Il abriterait à la fois, pour la gloire passée, un grand Musée réunissant et modernisant les six musées lyonnais aujourd'hui dispersés consacrés à ce thème, et, pour le présent et le futur, des centres de recherche ou universitaires, des salles de conférences et de colloques, une salle blanche, un hôtel, etc.

Lyon devrait jouer un rôle moteur au centre d'une région fortement centrée sur les problèmes de santé, qui va de Heidelberg à Barcelone en passant par la Suisse et le siège de l'OMS : à notre métropole de faire valoir ses atouts.

12 janvier 2007

Commentaires sur les voies de différenciation

➤ **Pole de Recherches et d'Enseignement Supérieur (PRES)**

Alors qu'un travail considérable est en train de se faire au sein de la Communauté Universitaire lyonnaise pour rassembler et ordonner les différents instituts sous la même bannière en vue de donner une meilleure visibilité des compétences et des savoirs de l'agglomération, il semble paradoxal que cette démarche du PRES ne soit pas proposée parmi les premiers des emblèmes identifiés.

C'est parce que Lyon et son agglomération rassemble sur des espaces dédiés, des universités et des écoles où se forment plus de 120 000 étudiants que des centres de recherches, privés et publics, ont la possibilité de trouver la matière grise nécessaire à leur développement.

Et en conséquence, les industriels savent qu'ils auront aussi un environnement scientifique capable d'apporter les réponses à leurs problématiques, qu'ils seront confiants sur leur avenir, et attirés par cette agglomération s'ils ont des projets de développement.

Peu de régions en France ont une telle densité de matière grise et il serait malheureux que cela ne soit pas considéré comme un des atouts majeurs de l'agglomération que la collectivité doit surveiller et encourager.

➤ **Industrie chimique**

La Vallée de la Chimie est une chance considérable pour l'agglomération. C'est en effet une des activités parmi les plus porteuses d'emplois directs, et parce que elle donne à travailler à de multiples activités tertiaires.

On a l'habitude de compter un emploi direct en chimie pour deux à trois emplois indirects.

La chance d'avoir une raffinerie dans la proximité de Lyon n'est jamais mentionnée. C'est pourtant à partir de Feyzin que fonctionnent des sites de plusieurs milliers de personnes comme Pont de Claix et Roussillon...

Sans compter tous les produits dérivés du pétrole qui sont employés dans la plasturgie et le textile.

Les autres domaines de la chimie, en particulier tous ceux de la Chimie fine, donnent la matière première aux autres grands domaines, comme ceux des sciences de la vie et du quotidien alimentaire et vestimentaire.

Négliger ou oublier ce qui fonde la richesse même de cette agglomération, c'est vouloir rêver un futur qui repose sur le vent des idées plutôt que d'aménager les bases de notre devenir sur les fondements de notre présent.

La vraie question à creuser serait d'interroger les industriels de la Chimie sur la façon dont eux préparent notre avenir dans l'évolution de leurs procédés, leurs produits et leurs investissements.

➤ **Tourisme et congrès**

Tourisme et congrès peuvent devenir des facteurs forts de reconnaissance internationale et de création d'emplois pour notre agglomération. Le Palais des Congrès, complété par la nouvelle salle 3 000, le Parc des Expositions, ainsi que tous les autres nombreux lieux de séminaire existants, constituent un outil à valoriser par une campagne active de publicité au niveau international.

De même l'atout très important du classement du Site Historique de Lyon au Patrimoine Mondial de l'UNESCO devrait être mieux valorisé au niveau de notre communication internationale pour développer le tourisme culturel à destination de notre métropole, sans doute associé à la Gastronomie. Toutefois il semble primordial de mieux mettre en valeur notre patrimoine (bâtiments, sites, musées,...) et de favoriser sa visite par les étrangers (indications en plusieurs langues, visites guidées par baladeur,...).

➤ **Football**

Le football, plus que le sport en général, constitue depuis quelques années, le vecteur le plus important de l'image de Lyon à l'étranger. Il paraît donc nécessaire de capitaliser sur cette image en développant des produits touristiques et dérivés adaptés, et en n'ayant plus honte d'associer ce sport à la communication sur notre ville et à son image d'excellence. C'est une chance pour Lyon à saisir le plus rapidement possible.

➤ **Mode**

Lyon n'a jamais été une ville importante pour l'élaboration de la mode vestimentaire, bien qu'elle ait été depuis fort longtemps, et qu'elle soit encore aujourd'hui, une ville qui compte au niveau des textiles et de leur actualité. Sauf à flatter l'ego de certains de nos compatriotes, il paraît illusoire de penser faire de Lyon une capitale européenne de la Mode, ce rôle étant naturellement dévolu à Paris.

➤ **Biotechnologies**

Les biotechnologies semblent constituer une voie d'avenir pour la recherche comme pour l'industrie dans la région de Lyon. Il apparaît donc nécessaire de scinder cette « emblème » des autres, pour lui donner un caractère prioritaire, en liaison, bien entendu, avec le secteur de la santé, afin de focaliser l'action publique sur cette voie très prometteuse d'image et d'emplois.

Michel AMIEL

Membre associé

ASTRHA (Association pour la télémédecine)

23 février 2007

1- **La santé est un thème emblématique pour plusieurs raisons**

- **L'histoire de Lyon tout d'abord en la matière, dont témoignent :**
 - l'architecture de la ville (Hôtel Dieu...),
 - les grands noms attachés à la science médicale (Rabelais....jusqu'au 20^{ème} siècle compris),
 - l'histoire de la biologie et de la pharmacie à Lyon, les HCL et leur tradition etc...;
 - la richesse et le nombre des musées que possède l'agglomération en la matière, et qui apporteraient un élément culturel inappréciable à ce choix

- **La santé est le grand enjeu du monde moderne :**
 - Le développement économique d'un pays est très lié à l'état de santé de sa population
 - La solidarité internationale passe en grande partie par ce thème (multiples aspects ici...)
 - C'est un thème "neutre" qui n'a pas de connotation politique négative contrairement à d'autres domaines des activités humaines (chimie, énergie,...)
 - C'est un thème fédérateur qui concerne tous les âges de la vie, tous les pays, les villes et les ruraux,...;
 - C'est un domaine économique en plein développement, qui n'a pas arrêté de croître, et ceci va s'amplifier avec le vieillissement croissant

2- **La santé a des liens étroits avec le social**

- En témoignent depuis toujours à Lyon les liens entre la ville et ses hospices (pour les pauvres) à travers les âges, et en particulier au 19^{ème} siècle ...l'exposition préparée par la mairie et les HCL va opportunément l'illustrer pour ceux qui l'auraient oublié (enfants abandonnés, cas sociaux, aliénés...)
- Lyon a toujours été à la pointe des évolutions de la société, et ses habitants ont accompagné cette évolution....

- Ce thème garde toute son actualité avec les handicaps, les personnes âgées, les SDF ... de notre société moderne
- La santé est un thème transversal aussi en terme de travail, d'environnement, de risques, d'alimentation, de pandémies infectieuses....

3- Enfin le développement des NTICS apporte un contingent nouveau de démocratie sanitaire pour le citoyen, en terme d'innovation, de nouveaux métiers, de modification de l'organisation des soins et de la santé et l'agglomération s'est positionnée parmi les villes les plus actives au monde à ce sujet !

Je recommande aux membres du groupe la lecture du rapport du Pr BEUSCART (pour le ministère de la recherche) de Janvier 2005 à propos de l'évolution des Technologies de la santé, pour mieux appréhender certains enjeux pour Lyon et sa Région des 10 ans à venir.

En terme stratégique 3 pistes se dégagent de ce rapport :

- l'évolution vers une médecine "minimalement invasive" (émergence des micro et nanotechnologies)
- La montée en puissance de la e-santé et de la p-santé, c'est à dire la place croissante à l'échelle collective et individuelle, pour la santé (sous tous ses aspects) des NTICS.
- La part croissante dans les pratiques et les décisions concernant ce secteur des expertises et des évaluations, et donc des liens entre centres cliniques expérimentateurs (CHU en particulier), industriels (PME surtout), centres d'ingénieurs et écoles, et enfin agences
- d'expertises à l'échelle internationale (du type absence du médicament, ou institut type FDA...) .

Lyon a tous les éléments pour s'inscrire dans cette démarche globale au cours des 10 à 20 ans qui viennent.

Michel AMIEL

Membre associé
ASTRHA (Association pour la télémédecine)

30 juin 2007

Contribution au thème Santé (ou emblème métropolitain)

Il y a 2 points très particulier qui me semble manquer (et c'est dommage!) dans votre argumentaire:

- C'est en 1er lieu l'histoire de la médecine à Lyontout un chapitre serait à écrire à ce sujet, et l'exposition récente qui s'est tenue dans le grand dôme de l'Hôtel-Dieu ("le 19ème siècle de la médecine à Lyon") en était une belle démonstration!
- C'est aussi la richesse muséale de Lyon sur ce thème (7 musées actuellement dispersés!) et qu'il faudra bien un jour rassembler au sein de l'Hôtel-Dieu ! Ce patrimoine est, à ma connaissance, mais je ne suis pas historien, le plus prestigieux de France ...sinon d'Europe!

Enfin puis-je ajouter 3 points:

- Le centre dont vous parlez pour fédérer des actions de communication sur ce thème me semble tout trouvé: c'est l'Hôtel-Dieu !
- Le bâtiment architectural lui-même est l'un des emblèmes forts de Lyon !
Et vous n'en parlez pas !
- Enfin Vous n'évoquez pas ce qui a été consacré par les décisions du gouvernement il y a 2 ans: Lyon pole santé mondial ! La reconnaissance est là ! Le P4 et la Biologie (sous toutes ses formes : P4 de Gerland, ENS sciences, etc..) en sont des fleurons qui ne sont cités nulle part....

Jacques PETIT

Collège citoyen

2 mars 2007

➤ LYON VILLE DE LA SANTE

La métropole française est essentiellement une cité généraliste que ce soit sur le plan économique ou culturel. Il en résulte que ses facteurs d'attractivité sont à rechercher en priorité dans les domaines transversaux. Parmi eux, l'univers de la santé joue un rôle essentiel dans le cadre des pluri spécialités reconnues de la cité.

Les médias ont fait, à juste titre, une large part aux réalisations telles que le Cancéropole, le Biopole et plus généralement les biotechnologies pour lesquelles les collectivités régionales ont mobilisé d'importants moyens. Par contre le système de santé et de soins dans son ensemble n'a pas fait l'objet d'attentions de niveau comparable. Cette faible mise en valeur est sans doute à mettre en grande partie sur le compte de la multiplicité des acteurs et des organismes concernés et du flou qui en résulte. Le décisif pas en avant réalisé ensemble par les équipes grenobloises et lyonnaises de biotechnologies est à donner en exemple d'une forte pertinence par la proximité.

Le seul poids des sociétés de biotechnologies régionales n'est pas suffisant pour que Lyon puisse prétendre entrer sur cette seule base dans les tous premiers authentiques clusters. La grande proximité avec l'industrie pharmaceutique dans le cadre du Biopole ne doit pas faire perdre de vue que les spécificités mondiales lyonnaises se situent sur des segments qui ne représentent ensemble que (mais cela reste essentiel) de 1 à 2 % du marché mondial du médicament.

Ces 2 remarques militent pour que des apports de l'économie territoriale viennent notamment compléter par des partenariats publics/privés le caractère très ciblé des filières du Biopole. Pour y parvenir un effet d'entraînement dirigé vers les PME et la création d'emplois dans les services aux entreprises de santé est à organiser sur les territoires concernés. Ceux-ci se situent tant intra muros que dans le nord ouest de la métropole et peuvent devenir ainsi des centres d'attraction reconnus au niveau européen.

Ces mêmes remarques font apparaître sur un plan plus global la nécessité de faciliter les convergences des nombreuses compétences en dehors du champ économique comme une condition nécessaire à la visibilité de Lyon comme ville de santé. Animer les interfaces entre les domaines non seulement scientifiques, technologiques, universitaires mais également culturels, humanitaires, sportifs, sociétaux pourrait faire émerger une vaste ambition collective. Cela faciliterait l'accès de la métropole au statut de grande cité européenne de la santé.

Des étapes préalables sont à franchir.

En premier lieu poursuivre le rapprochement entre les fortes cultures et pratiques des différents acteurs de l'univers de la santé issus des formations locales excellentes(*) mais peu préparés à la pluridisciplinarité. Dans cet esprit l'ARTEB, agence qui regroupe au niveau régional tous les secteurs industriels de la santé dans son conseil d'administration sauf celui du médicament pourrait éventuellement accueillir celui-ci et jouer un rôle d'animation et de veille pour tous.

Le territoire pertinent pour de telles activités s'appuyant sur une vaste région métropolitaine et des réseaux mondiaux la lisibilité du dispositif passe par l'autorité d'une coordination politique collégiale associant les villes concernées et la Région. Cette étape Lyon Rhône-Alpes semble indispensable pour se rapprocher, efficacement car de façon concertée avec Grenoble, du cluster BioAlp de nos voisins suisses francophones. Avec eux, nous serions ensuite capables de jouer un rôle central dans l'un des 3 Euro Bio Clusters que l'Union Européenne souhaite rendre pérennes face aux méta-clusters médicaux des USA et bientôt d'Asie. Il ne faut pas risquer un nouveau « classement de « Shanghai » dans ce domaine.

(*) Leur énumération est impressionnante : biologistes, chimistes, médecins, pharmaciens, physiciens, vétérinaires sans oublier ingénieurs, informaticiens et managers.

Il deviendra alors possible de mettre à profit la nomination d'un développeur biotech au niveau régional pour déboucher sur une « marque commune » pour l'ensemble des pôles actifs du secteur sanitaire entre Lyon-Saint Etienne et Grenoble. Comme pour le « branding » mis en œuvre par Montréal « in vivo », une carte illustrant la présence de toutes les activités connexes sur le territoire métropolitain des 3 cités ne serait pas un gadget. La plupart des clusters reconnus en Europe utilisent cette démarche afin de mettre en valeur un seuil d'efficacité et d'économies d'échelle efficace et attractif. Point central d'un périmètre réunissant des capacités rares en Europe en biomédical, Lyon devrait trouver là un élément déterminant de promotion de l'ensemble de son univers de santé.

Enfin le projet de faire participer un maximum de rhônalpins aux enjeux du domaine de la santé est à reprendre avec l'Université de Lyon et d'autres acteurs culturels et scientifiques. Le processus pourrait être précédé d'une phase pédagogique pour rendre les citoyens acteurs du débat et suivi du relais des associations concernées pour assurer sa pérennité. Cette démarche faciliterait la création d'un territoire intelligent en matière de santé et augmenterait ainsi les facteurs de différenciation de la métropole.

➤ **Les alliances**

Formulant l'hypothèse que la mise en avant de Genève dans le triangle des territoires semblait découler de la présence de l'OMS dans cette ville, une partie des membres appartenant au système de santé s'interrogent à juste titre sur l'apport que cela représente pour la Métropole. Ils doutent de retombées possibles de notoriété ou dans le développement de l'excellence médicale. Ils préconisent que les 3 villes de l'agglomération inscrites dans le réseau OMS (..) soient questionnées sur les relations qu'elles entretiennent avec Genève et les plus values que cela représente.

L'absence d'industriels de la pharmacie, d'entrepreneurs en biotech et de chercheurs en sciences du vivant ne doit pas occulté un autre point de vue qui, compatible avec ce qui a été indiqué plus haut, peut confirmer la multiplicité des atouts potentiels de la métropole. Sans en faire le seul facteur déterminant de différenciation dans le domaine de la santé, le développement des biotechnologies à Lyon est un des éléments qui positionnent la métropole sur le plan international.

Depuis plusieurs années la gouvernance économique de la métropole (GLEE) a compris que ce secteur lyonnais devait s'allier à celui de Grenoble pour devenir attractif à l'international. Des investissements en partenariats public/privé doivent être maintenu. Les Genopole et Canceropole français les plus actifs après Paris et un Pôle de compétitivité « mondial » en sont nées. Les 2 villes entretiennent elles même des relations de plus en plus importantes avec Genève et il faut veiller à éviter une concurrence néfaste entre elles.

La distance de Lyon à Genève correspond à la taille des principaux clusters internationaux. Il faut en fait passer des multiples organismes de santé à la constitution d'un véritable tissu dense d'activités biomédicales. Pour promouvoir l'attractivité de ce périmètre francophone une marque et une carte commune, comme c'est le cas pour les autres grappes technologiques, pourraient illustrer le seuil d'efficacité déjà atteint. Celui-ci peut à partir des implantations industrielles et universitaires déjà réalisées dans les 3 régions métropolitaines légitimer le Grand Lyon comme noyau dur de l'un des 3 ou 4 futurs méga-clusters prévus en Europe. Le projet est en cours avec l'EuroBioCluster Sud pour lequel un rapport d'étape serait intéressant.

Au delà de Genève qui s'inscrit dans la constitution d'un territoire rhonalpin pertinent en biomédical beaucoup de réseaux à longue distance se tissent parallèlement à partir de Lyon avec le monde entier.

➤ **Hôtel Dieu**

Une implantation emblématique du PRES en ce lieu a été suggérée dans « Des sujets...à part entière »

Dans le même ordre d'idée une « Maison de la santé et du biomédical » pourrait d'autant plus y trouver également sa place. Elle répondrait au besoin de croisement et de décloisonnement des diverses disciplines et organisations du secteur de la santé, de l'installation affichée d'un référent politique et de la mise à disposition d'un lieu de dialogue avec les citoyens comprenant un musée de la médecine.

Une éventuelle « Maison de l'environnement » pourrait compléter le dispositif et densifier une image métropolitaine légitime forte et originale.

Marie-Cécile GALLAND

Collège citoyens

16 avril 2007

La rencontre fortuite avec un évènement de terrain citoyen sur la place de la République, ce samedi, m'a fait me replonger dans les notions d'échelle : à l'échelle de la ville, Agglomération, SCOT et PADD, Métropole, M. multipolaire, et aussi celle plus floue mais malgré tout utilisée ici et là de territoire.

Traversant en fin de matinée la place en question j'ai découvert une présentation traditionnelle je crois ; il en est fait mention dans l'Agenda Métropolitain du G.L.) Sur le thème de l'Agriculture ; un haut parleur annonçait des produits sains de terroir et la présence de nombreux animaux de Ferme. L'inauguration avait lieu séance tenante et bien que plutôt pressée, j'ai marqué un temps d'arrêt. Ce fut précisément pour entendre : « valorisation des jeunes Agriculteurs dynamiques par le département du Rhône, à l'origine de succulents produits (en l'occurrence du pain de campagne et du fromage frais, de la viande et du vin de pays) ». Et entre autres une des conclusions : « le Département du Rhône valorisant le territoire et ayant décidé après de nombreux échanges de les aider financièrement.

En dehors de tout esprit critique j'ai été à la fois interpellée par le terme territoire, par l'exposition ultra réduite (bien qu'ayant fait certainement du mieux qu'ils pouvaient et plutôt fiers de leur œuvre) avec quelques chèvres et 2 ou 3 vaches et les termes pompeux de valorisation de territoire. J'ai été quelque peu mal à l'aise face à ce concept d'échelle territoriale ! Et puis encore cette notion de financement que, citoyenne, j'ai une certaine difficulté à délimiter. Le W.E. a passé et tout à l'heure j'ai pris le parti d'essayer d'assembler quelque peu les éléments.

J'ai ressorti des documents clés qui en tant que tels ont échappé au tri et méthodiquement j'ai d'abord ouvert un ou deux journaux puis un petit livret 2006 du Département intitulé : « Le département et vous ; les Maisons du Rhône. » J'ai alors vu apparaître la subdivision en Cantons du Département du Rhône s'articulant avec les cantons de Lyon ; chaque canton doté d'une Maison du Rhône qui aide dans tous les domaines la personne en difficulté et même renseigne toute personne ; suit tout un programme (recomposé depuis le 1 janvier 2006 par l'État) gère un plus grand nombre de routes nationales, gère 400 agents de la DDE, gère les lignes régulières d'autocars qui « relie chaque ville de notre territoire à l'agglomération Lyonnaise Transports à la demande mais payants pour les petites communes non desservies..... »

Sans faire de lien j'en reviens au Grand Lyon m'arrêtant à la simplicité d'une aire urbaine=association de communes plutôt que regroupant des communautés de communes. Je prends en compte la notion de METROPOLE Lyonnaise, un TERRITOIRE préconisé avec une structure multipolaire, pour le moment association potentielle de 2 Agglomérations Lyon et Saint Etienne ; la présence de documents ou de manifestations antérieures m'amènent à reconstituer le puzzle de la Métropole qui doit se concrétiser ; je me bornerai à les évoquer : L'Agenda Métropolitain de l'hiver 2006 2007 qui marquait le premier anniversaire d'une Métropole= 2 agglomérations Lyon St Etienne qui en 1790 formaient un seul département Rhône Loire ; « Une Métropole compétitive et responsable, creuset d'une nouvelle urbanité » L'avenir de la Métropole Lyonnaise à l'échelle de 2000000 d'habitants et structurée autour de Isle d'Abeau, Bourgoin Jallieu, Vienne ? Villefranche sur-Saône, Ambérieu et la Plaine-de-l'Ain : « reconnue comme stratégique par l'État à travers la DTA ». Et Forum du 16 sept 2004 « ces territoires qui font la Métropole ». J'ai également retrouvé dans les documents d'Interact villes européennes « la gouvernance Urbaine en pratique ; rapport final » des éléments qui me permettent de comprendre le renouveau à instaurer au niveau des Villes pour qu'elles soient compétitives entre elles, depuis le local pour mieux accéder au mondial

Je pense ainsi répondre au questionnement de la façon suivante : Quelle compétition pour la métropole lyonnaise ? Savoir organiser et faire converger les forces vives les sources de richesse et les technologies dans le but de produire toujours mieux (qualité technicité quantité) avec une main d'œuvre diversifiée qualifiée et adaptée aux exigences du marché pour rester compétitifs au niveau par exemple des PME ; tout ceci dans un équilibre et une complémentarité entre territoires voisins tels qu'ils sont définis à la P.11 du document « métropole compétitive.

➤ **Priorités mises en avant, très suggestives et hiérarchisation :**

- 1- Métropole innovante et créative
- 2- Qui fait de l'environnement un moteur de son développement une métropole d'urbanité
- 3- Métropole accueillante et solidaire
- 4- Aller plus loin dans les alliances politiques à l'échelle métropolitaine
- 5- Être une Métropole internationale en dernière position car visée suprême mais indispensable et indissociable des autres.

Voies de différenciation pour atteindre l'excellence ce que je traduis par une montée en puissance progressive assurée et durable : elles sont essentielles.

➤ **Hiérarchisation :**

- 1- **Santé** : innovation au service de la vie en accélérant le cap et Épidémiologie : donc Économie en jeu mais important aussi prévention et système de santé au niveau du patient ? Éviter que les difficultés économiques lui retombent inévitablement dessus et maintenir les Hôpitaux dans un bon état d'équilibre budgétaire et personnel soignant responsable.
- 2- **Fleuves** : circulation fluviale et éventuellement fret
- 3- **Gastronomie** : réaffirmer son rang tradition + modernité de la cuisine traditionnelle à côté d'autres cuisines d'autres cultures
- 4- **Mode design culture** : Je pense à Lyon Capitale européenne de la culture et le « gros plan » paru dans le petit bulletin 428 édito plutôt spirituel et drôle suivi d'une page d'explications et interview du conseiller pour la candidature de Lyon Projets d'informer le grand public et d'en débattre avec lui et sur site Internet

Pour compléter les marches à gravir Accentuer le « vivre ensemble » d'abord par amélioration de la fracture sociale. On en revient à l'Emploi qui est favorisé par une économie prospère en relation avec un dynamisme créateur et innovant ; ménager le personnel en ne le faisant pas travailler sous pression comme cela peut arriver dans un état d'esprit de concurrence impitoyable où seul le gain économique est en jeu (prendre le temps de vivre); organiser une collaboration où se conjuguent les intérêts de chacun pour un résultat positif pour tous. Et ce faisant assurer une amélioration du social par les entreprises ; exemple : crèches d'entreprise Gerland, G.L. Espace des temps

Enseignement supérieur et recherche/ à St-Etienne lisibilité des axes de recherche, des emplois qu'elle génère, des complémentarités qui s'opèrent (présentés de façon claire dans l'agenda métropolitain du printemps 2007) St-Etienne Université est plus jeune que Lyon plus orientée vers l'appliqué et le technologique L'université scientifique lyonnaise est différente de cette dernière à mon sens, à multiples facettes. Ouvrent-elles vraiment le marché du travail ? ou plutôt celui de la recherche(la thèse qu'elle soit un titre de Doctorat ou de 3^{ème} cycle n'est un métier que dans la mesure où suivant la discipline, elle génère un poste ; ce qui est loin d'être une garantie pour tous !) ? Principalement de la recherche qui permet de gagner sa vie substantiellement. Plus de clarté de ce côté-là la rendrait plus crédible. Ne pas oublier à Lyon les lieux où se prépare concrètement l'entrée dans la vie active où s'élaborent les bases d'un travail de terrain, ouverts sur le monde, la coopération décentralisée. Je méconnaissais personnellement la riche valeur ajoutée de l'ig2e université Claude Bernard Lyon1 partenaire de la semaine de développement durable 2007 Formation à des emplois du développement durable

Pour ne pas pénaliser St-Etienne je citerai le substantiel et génial site de l'École supérieure des mines de cette ville présenté par l'un de ses auteurs à la très intéressante journée tunisienne sur le développement durable : site Médiaterre système d'information mondial francophone pour le développement durable et pour clore le tout je cite aussi un jeune chercheur tunisien de Lyon3 qui a présenté son travail de recherche : « la gouvernance des entreprises » Origine de sa recherche : les investisseurs sont attentifs à la gouvernance qu'ils financent et concrètement les meilleurs types de gouvernance d'entreprises, les meilleures pratiques du moins par rapport à un certain point de vue.....ce qui a amené un professeur des Universités INSA de Lyon faisant partie des intervenants à poser la question « où place-t-on alors le côté social du développement durable ? » Échanges qui ont suivi. Dans ces 3 exemples, les auteurs s'ouvrent sur le monde en valorisant le local et en rendant le système formation économie emploi plus performants dans le cadre d'un développement durable.

Rôle du citoyen : sortir de sa coquille parfois un peu exigüe (ce que j'ai mis assez longtemps à faire) prendre du plaisir en ne voyant pas toujours des ennemis en face de soi (ce que je n'ai pas toujours fait) faire un effort pour entrevoir que ce qui est hors soi n'est pas forcément blâmable (ce qui me demande de gros efforts parfois) enfin croire fermement que chacun de nous avec un peu de bonne volonté et un certain plaisir de participer dans la mesure de ses moyens peut devenir un maillon du développement durable et de la bonne image de sa ville (ce dont j'ai envie de me persuader).

Peut-être entrevoir un évènement qui conjugue le développement économique, l'emploi, le social, et environnement ceinture verte espaces agricoles et viticoles Métropole lyonnaise : mise en évidence de la tradition lyonnaise reprise et modernisée par des jeunes ingénieurs et curieux, en relation étroite avec les marchés et les consommateurs locaux. Mettre en vitrine les richesses qu'ils peuvent créer.

Marie-Cécile GALLAND

Collège citoyens

15 mai 2007

C'est pour moi-même un désir de faire le point sur ce qui a été dit précédemment sur le vaste sujet de Lyon 2020 en complément de ce que j'avais déjà évoqué dans mes 1 ou 2 commentaires précédents. Ce qui suit n'est que mon opinion !

Sans que ce soit toujours dit explicitement, prédomine dans nos échanges comme parfois les textes qui nous sont communiqués, la quête de la finalité « Emploi » ; l'emploi permet la richesse des résultats qui génère elle-même de l'emploi donc de la dynamique à créer à innover ou à construire et développer une économie forte sinon florissante. Et ceci dans tous les domaines scientifique, commercial ; culturel, industriel, tertiaire des services. Lesquels sont le creuset du « bien vivre » des citoyens et de la richesse de l'agglomération métropole.

Chacun de nous, citoyens, identifie t-il bien ce qu'est une filière professionnelle (professionnalisant) d'un parcours culture générale quel que soit son niveau.

Que seul un stage est formateur pour un métier et permet la mise en action, l'exploitation des connaissances quelquefois très abstraites. C'est ainsi me semble t-il que l'on pénalise l'Université : tout le monde s'y « engouffre » et il en sort des non qualifiés soit des « bons à rien » des chômeurs et résultat....renommée douteuse.

L'Université n'est pas vouée dans sa totalité à donner un métier hors ses murs ; elle a pour mission la recherche ou (et) l'enseignement et elle donne précisément une culture générale dans tel ou tel domaine, certains domaines conduisant en plus à des stages et à une insertion possible dans la vie active

Tout est très clair sur les sites respectifs de telle ou telle Université Lyon I, Lyon II, Lyon III, et Sciences de l'Homme comme d'ailleurs toute la vocation de l'Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences humaines est explicitée sur barrière de clôture de cette Ecole.

Il faudrait bien expliciter tout cela et pour confirmer Lyon à un rang des plus honorables dans le Monde, il faudrait l'afficher au grand jour et en convaincre tout un chacun ce qui encouragerait et conforterait les Acteurs dans leur rôle

Le P.R.E.S. qui se concrétise à l'horizon va constituer un formidable pôle de référence et d'information qu'il serait très intéressant de découvrir. Quant aux formations professionnelles IUT etc. Elles sont très efficaces comme peut l'être d'ailleurs d'autres lieux eux-mêmes directement formateurs (filières courtes)

J'ouvre une parenthèse sur la Santé et le Domaine Médical : il est beaucoup question des Biotechnologies certes à la pointe de l'innovation et valorisantes pour Lyon et l'agglomération et pourquoi pas la Métropole. Mais de la recherche médicale de pointe et des performances dans les traitements apportés au patient, sont pratiqués dans le silence des Hôpitaux maintenant la réputation lyonnaise d'origine : personnellement je trouve qu'elle est très oubliée et je terminerai par : « l'Univers de Claude Bernard Lyon I participe activement à la constitution d'une politique de recherche unique et lisible de la recherche lyonnaise, d'une part au sein de l'Université de Lyon et d'autre part dans les pôles de compétitivité » Je pense que ce ne sont pas que des belles phrases !!!!!

Marie-Cécile GALLAND

Collège citoyens

26 juin 2007

L'arrivée du texte provisoire de la contribution sur mon écran m'a évidemment incitée à en prendre connaissance et à le « parcourir » de façon plus approfondie que la version précédente même si cela reste superficiel. Je ne reviens pas sur l'intensité et la qualité du travail fourni pour rendre compte de la diversité des opinions exprimées en écho de l'analyse faite à partir de « une métropole compétitive et responsable creuset d'une nouvelle urbanité Lyon 2020 ». D'ailleurs ai-je le droit et la qualité de pouvoir porter un jugement sur l'un ou sur l'autre ? Au terme de tous ces ateliers dont je n'ai été somme toute que spectatrice je tiens en fait à me poser la question : est-ce que tous ces thèmes exposés puis repris m'aident à entrevoir et à comprendre un futur plus ou moins lointain qui fera la vie des générations en marche et à venir ? Affirmativement oui au niveau de cette Nouvelle Urbanité à venir. Puis-je y contribuer à ma façon et avec d'autres ? Oui peut-être dans la mesure où je suis lucide par rapport à l'existant et à l'effort que cela peut me demander personnellement.

Paradoxalement, ayant laissé volontairement de côté (vu ma non compétence) l'aspect technique et les acteurs indispensables à la réalisation de ce rêve réalité, j'ai parcouru sur ma lancée le texte élaboré au sein du Forum jeunes : est-ce le fait de ma paresse à recourir à du « plus condensé » je suis sortie « emballée » de ma lecture, pointant mon questionnement sur le thème de l'espace à créer ou réaménager, réorganiser pour bien vivre demain. Pouvoir le penser de façon plus concrète ce qui revient à valoriser, promouvoir, inventer les ingrédients qui sont le fondement et l'accessoire mais non moins utile de ce bien vivre et par la même qui donneront sa force et son intensité de rayonnement d'un lieu de vie donc à notre Métropole. Ce dans quoi précisément s'est « délecté » le Grand Lyon et ce qu'il nous a proposé de parfaire avec lui.

Du coup j'ai pensé d'une autre façon ma découverte de l'Espace en cours d'élaboration à la Buire dans le 3^{ème} « les nouveaux urbains », un autre d'ailleurs remarqué Av. Jean Mermoz et appelé « Pop » quelque chose ? Et en fait j'aimerais bien devenir « contemplatrice » de ces conceptions d'avant-garde et en suivre de loin les étapes de même que son insertion au milieu du reste y compris et surtout de ses futurs usagers. Mais cette création, je le réalise fort bien maintenant ne peut être réussie qu'en prenant appui sur des bases existantes : on ne peut tout inventer ni concevoir ni réaliser d'un coup.

Par ailleurs reprenant le fil de la contribution CDD, je m'interroge sur 3 points qui m'interpellent vraiment :

1. **La santé** tout simplement en rapport avec l'actualité et le fameux palmarès des Hôpitaux parus dans la revue « le Point » Je sais bien qu'il y a à en prendre et à en laisser (comme dans le classement des lycées contesté à juste raison par Chris Laroche) mais tout de même quelques indices m'ont fait quelque peu frémir. Je n'ai pas l'intention d'en faire l'énumération mais lorsque je constate qu'une chirurgie de hanche ou de genou se surpasse dans un Hôpital lyonnais (HCL) déporté dans une petite ville du Var plutôt qu'à Lyon !!!!!!!
2. **L'université** qui fait couler un flot de paroles de la part de Spécialistes. Les écouter un moment sur des radios bien accrochées à cette problématique me passionne et puis me fatigue car on retombe souvent sur des écueils évidents, surtout depuis que le nombre de bacheliers a augmenté. : De certains on veut se débarrasser ou les passer à d'autres exactement ce qui se débat déjà au niveau collège et lycée Il va bien falloir un jour s'en sortir ! Doit-on toujours tout reporter sur des inégalités de niveau de vie : au niveau des étudiants la difficulté vient vite par exemple une famille de 2 ou 3 enfants qui sont susceptibles d'étudier au-delà de leur lieu de résidence et c'est fait. Ou encore un des parents au chômage ou tout simplement jeunes qui veulent un peu s'assumer. On parle aussi au niveau des « oreilles de Monsieur tout le Monde » d'un service de moindre qualité au niveau Licence qui devrait pourtant contribuer sinon à trouver un métier sur le champ du moins contribuer à un enrichissement positif du bagage Savoir Général utile (enseignants moins qualifiés donc moins bien payés donc économies; les sommités se destinant et se cantonnant dans les hautes sphères) Tout est dit : du vrai du faux !
3. Je m'étais enthousiasmée pour l'idée émise d'un genre planning bons usages citoyens (éco citoyenneté) par le Conseil de Développement, idée d'ailleurs reprise dans la Contribution. Et puis j'ai découvert à l'accueil de la Mairie du 7^{ème} par exemple, un splendide portoir avec tout plein de petits dépliants sur des conduites éco citoyennes à avoir, des conseils, des informations arbres, etc ... Et à la portée des uns et des autres qui vont et viennent et indiscutablement marquent un stop et choisissent.

Françoise Born da Silva

Collège citoyens

18 avril 2007

Petites précisions sur le GT culture mode design d'hier du 17/4

Je n'ai pas pris la parole et pour une bonne raison : la Culture telle que présentée et discutée par les institutions m'emmerde profondément.

Je m'explique. Je n'ai rien contre la culture, chacun en a une ou pas. C'est toujours respectable. Ce qui m'ennuie, c'est la Culture (avec un Q majuscule, tellement vaste que là où elle s'assoit, l'herbe ne repousse pas) que les pouvoirs publics s'obstinent avec acharnement à nous présenter comme une denrée sans laquelle la vie ne vaut pas d'être vécue. Or la culture n'est pas une marchandise, sauf à vouloir transformer les lyonnais – et les autres évidemment – en consommateurs moutonniers. Est-on sûr ainsi d'apporter quelque chose de neuf à l'agglomération ? En quoi ?

J'ai beaucoup d'estime et d'amitié pour Guy Darnet (et certains de ses pareils) qui vendent avec chaleur et talent des produits culturels de haute qualité, qu'en vrais professionnels, ils ont mis des jours, des mois, des années à travailler. L'œuvre d'une vie. J'ai de la sympathie pour les jeunes gens qui sont intervenus (M. Villarubias, la jeune femme représentant le théâtre de Guignol) que la passion – ou une forme de roublardise – anime, sur des sujets qui les font vivre. On a tous été jeunes.

Mais je m'insurge contre cette consommation obligatoire, massifiée (totalitaire disons) à laquelle on essaye de nous soumettre.

Je reprends les items de la fiche « séance de travail Emblème mode/design, culture », qui m'ont laissés pantoise.

- Comment développer les collaborations entre industriels, artistes, etc. ?
- *En les laissant faire*
- Autour de quels thèmes ?
- *Mais bon sang, ils ne sont pas assez grands pour les trouver tous seuls ?*
- Quels partenariats à imaginer ... l'alliance Lyon - Saint Etienne ?
- *Là c'est plus complexe. Il faudrait peut-être commencer par faire cesser la guéguerre entre Lyon et St Etienne. En fait de partenariat, ceux existant dans les domaines industriels ou scientifiques seraient primordiaux. S'ils ne débouchent pas ensuite sur des actions visant à « conforter l'identité créative » de l'un ou de l'autre, c'est que ces partenariats n'avaient (n'auraient) pas lieu d'exister. Une alliance Lyon – St Etienne ne peut de toute façon se concevoir que dans la globalité des démarches, et dépasse très largement le fait culturel. Celui-ci me paraît même carrément résiduel.*
- Comment faire émerger la métropole lyonnaise comme nouvelle scène de l'art en France ?
- *Mais enfin elle est émergée, qu'on sache. La métropole est une des scènes de l'art en France au même titre que bien d'autres.*
- Les champs différenciant ?
- *Suffit de les choisir et de « mettre le paquet » dessus. G. Darnet a parlé pour la danse, et il a probablement raison sur le fonds. Une manifestation de l'ampleur de la Biennale est unique en France. Le cinéma en tant que domaine « patrimoine-culturel » est une démarche possible aussi, on l'a dit.*
- La rencontre entre les acteurs culturels et des amateurs ?
- *Elle se fait de toute façon. Le seul domaine que la puissance publique puisse favoriser est bien circonscrit : le financement.*
- Valoriser les couleurs culturelles ?
- *Je ne voudrais pas passer pour une conne arriérée, mais on parle de quoi là ?*
- Comment faire émerger un mécénat culturel privé dans la métropole ?

- *Vaste question, qui pourrait être « comment faire émerger un mécénat culturel privé en France ? » (ailleurs que sur le château de Versailles). C'est toute la difficulté de l'esprit français, qui méconnaît absolument la synergie public-privé. Et dépasse largement le secteur culturel. Ma seule proposition faite à Daniel Boulens (directeur des Espaces verts de la Ville de Lyon) de rechercher des « mécènes » pour le mobilier urbain du Parc de la Tête-d'Or lui a décroché la mâchoire. Qu'est-ce qu'on fait en pareil cas ? On recommence depuis le début ? Ou on crée un groupe d'intervention (dont je demande instamment à faire partie) pour plancher sur la question et impulser des opérations ?*
- Comment stimuler la vie nocturne dans l'agglomération ?
- *NON, MAIS JE REVE. J'habite les pentes de la Croix-Rousse où la vie nocturne est intense, et infernale pour les riverains. Est-ce à nous, diurne, de stimuler une vie nocturne qui se débride très bien sans nous ? Il faut absolument que la vie grouille nuit et jour au maximum de ses décibels ? Si ce n'est pas le cas, nous allons passer pour des ringards ? Et après ? SVP, halte à l'enfoncement des portes ouvertes et prenons en compte les réalités existantes. Le Conseil de développement va-t-il être obligé de mettre son nez dans les affaires sordides de vie nocturne du Bistroy par ex. ?*
- Développer plus d'événements populaires toute l'année ?
- *Voir supra. Nous avons les biennales, la fête des Lumières et une offre culturelle pléthorique toute l'année. Même dans les quartiers les plus reculés, à l'Île-Barbe par ex., il existe des manifestations de grande qualité. Il nous faut autre chose à n'importe quel prix, ou on améliore, amplifie, magnifie ce qu'on a déjà ?*
- Comment affirmer notre identité de « métropole laboratoire » à travers l'événementiel ?
- *Nous ne sommes pas plus une métropole-laboratoire que d'autres le sont. Mais à force d'incantations techno-branchouilles, nous allons finir par enfler. Nous sommes forcément un laboratoire à nous tous seuls, puisque nos outils sont d'abord l'espace et le temps. Nous sommes au moins les laborantins de notre « ici et maintenant », à moins d'en être les apprentis-sorciers. « Métropole laboratoire » est un pléonasme puisque toute agglomération est un « laboratoire de vie » ; la vie (l'art) grouille avec ou sans notre permission et en dépit de l'opinion que nous en avons. Évidemment, comme concept, c'est vendeur. A travers l'événementiel, pourquoi ? L'événementiel - même si le terme flatte le bobo qui sommeille en chacun - est par essence même du flamboyant vite consommé, vite oublié. Affirmer donc une « identité » à travers de l'événementiel ne pourrait que refléter le creux, la redondance, la bouffissure intrinsèque de cette « identité », assise sur du vent. Une identité, ce me semble, ne peut s'affirmer que sur des éléments, réflexions ou actions pérennes.*

Françoise Born da Silva

Collège Citoyens

26 juin 2007

Je vous joins quelques réflexions «en cours » avec M. Fayet, qui pourraient compléter les propos de la page 13 de la contribution :

« L'engagement d'une politique foncière ambitieuse à l'échelle de la métropole, avec un outil à ressources propres ayant une capacité d'anticipation, visant à réguler l'augmentation des prix des terrains, sans évacuer la réflexion sur d'autres outils de régulation possible »

Cette réflexion en appelle une autre : nous ne pouvons nous contenter d'émettre des généralités. Il apparaît que :

- 70% des lyonnais sont éligibles au logement social
- 17% d'entre eux sont éligibles au logement « très » social
-
- La ville de Lyon a engagé un ambitieux programme de 8 600 logements sociaux sur ZAC jusqu'à 2012, mais que cela reste insuffisant.
- **Que nous pourrions imiter l'exemple parisien, qui a inscrit la préemption systématique de la ville sur la vente de logements (il suffirait de modifier le PLU)**
- **Qu'il devient nécessaire à court terme d'instituer un « contrat social » qui garderait le logement HLM hors du secteur marchand.** Ce qui représente le contraire de la démarche actuelle de vente des logements à leurs occupants, engagé par les bailleurs sociaux. Il s'agit d'une duperie pure et simple : ces logements ne sont certes pas chers, mais leur construction à bas coût suppose une dégradation rapide qui se traduira dans les années qui viennent par un coût d'entretien prohibitif. Pour ne rien dire de « l'héritage » que les propriétaires laisseront à leurs héritiers....
- **Dernière proposition, la plus importante : créer au sein même de la personne publique (Le Grand Lyon serait une instance parfaite pour ce faire) un organisme foncier ayant la possibilité de racheter des terrains pour la personne publique**
Ce dernier point me semble crucial, car il s'agit là d'un outil et non d'une déclaration d'intention.

REMY Françoise

Collège Citoyens

24 avril 2007

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après mon avis :

- 1- Il faut prioriser les actions et dans ces priorités, j'en vois une qui me semble incontournable au regard de l'ambition de l'agglomération en matière de rayonnement international : développer l'offre d'hébergement hôtelier, qu'il s'agisse de grands hôtels dignes des capitales européennes ou d'auberges de jeunesse ou encore d'hébergement intermédiaire : 2 ou 3 étoiles, voire même de la location de mobile home dans un camping.

En effet, comment organiser de grands évènements populaires de rayonnement mondial, comment accueillir de grands congrès ou évènements internationaux, comment conduire une politique touristique ambitieuse si l'offre en équipements d'hébergement est sous dimensionnée et pas suffisamment diversifiée ?

C'est un impératif qui concerne tous les milieux : recherche, sport, culture, affaires, tourisme, politique ... Il faut pouvoir accueillir les chercheurs en séminaires, les chefs d'État en G8, l'étudiant qui fait son voyage de fin d'études tel un globe trotter, les touristes étrangers prêts à dépenser leurs devises, les familles, le tourisme d'affaires, etc.

- 2- Dans un autre domaine, je trouve que l'expérimentation n'est pas assez utilisée. Elle met pourtant de la fantaisie, elle affiche un esprit d'entreprise, d'innovation, de prise de risque ... qui fait parler et converger les regards.

L'idée d'une agglomération laboratoire est bonne mais elle s'apparente à un travail en comité réduit, dans des espaces réservés, par des personnes expertes. Laboratoire = expertise, technicité mais aussi repli sur soi-même, enfermement.

L'expérimentation, c'est l'ouverture sur l'extérieur, sur la population non experte qui viendra valider ou invalider le travail réalisé en laboratoire.

A mon sens, l'expérimentation est le pendant de l'agglomération laboratoire. L'aboutissement, c'est la validation populaire, comme celle qu'a connu Vélo'v.

Avec cette expérimentation, non seulement de nombreux regards extérieurs se sont orientés vers nous, mais elle a contribué à accroître le plaisir de vivre en ville. Alors, à quand l'expérience suivante ?

- 3- Dernier point : je trouve que le Rhône et la Saône devraient être utilisés à des fins autres que commerciales, industrielles ou touristiques.

Certes, des efforts sont faits pour les rendre à la population à travers l'aménagement des berges. Mais pourquoi ne sont-ils pas plus mis à contribution pour les déplacements urbains ? Il devrait y avoir des navettes, des taxis fluviaux, des transports collectifs ou individuels ... que sais-je. Je ne connais pas la réglementation, peut-être est-elle un frein voire un empêchement, mais il me semble que quelque chose est à développer dans ce domaine. Un nouveau domaine d'expérimentation ?

Danielle PROTON

Collège citoyens

25 avril 2007

Participation à la contribution du Conseil de Développement

La réflexion qui m'interpelle est : «être une métropole accueillante et solidaire qui fait le choix de la croissance démographique et de la solidarité territoriale et de l'égalité des chances ».

Ces dernières ne sont pas du tout le reflet de la vie. Dans la vie actuellement plusieurs milliers de français souffrent de pauvreté et par fierté ne l'étale pas.

Il faudrait que les mots « liberté-égalité-fraternité » prennent vraiment leurs sens réels.

Il est très bien de construire des bâtiments et logements sociaux mais qui sont quand même hors de prix.

25 avril 2007

Quelques réflexions sur la vision métropolitaine.

Je n'exposerai pas ici les éléments très positifs de ce rapport qui essaye de sortir des sentiers battus et met l'accent sur des aspects souvent peu développés mais qui ont de l'importance.

Le projet tel que je le comprends est de définir d'abord les bases d'une métropole responsable et ensuite de préciser les points sur lesquels s'appuyer pour la différencier.

Les bases d'une métropole responsable

Un préalable implicite au moins est pour moi schématiquement que la croissance économique est d'abord basée sur la production de biens matériels (agricoles, industriels de consommation ou de production). Ceux-ci devront être distribués, mis à disposition des consommateurs et des industriels et donneront lieu au développement des services aux entreprises, banques, assurances, transports, etc. Les consommateurs consommeront ces biens et également des services divers. Mais on ne peut mettre sur le même plan les activités de production de biens et les activités de production de services. S'il y a des aspects innovants dans ces diverses activités leur impact en terme de croissance ne semble pas comparable.

Si la métropole doit « concilier création de richesse économique, qualité de la vie, respect de l'environnement équilibre des rapports sociaux »¹ il ne faut pas oublier que l'essentiel reste d'abord la création de richesses économiques.

Plus en détail

Je ne reviens pas sur *La compétition* : Ceci a déjà été dit au Conseil de développement ce n'est pas forcément un idéal.

- p. 35 « *Une métropole innovante et créatrice* ».

On va innover et créer mais quoi ? Dans quels secteurs ? Peu importe ?

Ne faut-il pas ici s'interroger d'abord sur les bases et les caractéristiques spécifiques du développement de la métropole lyonnaise.

Des travaux déjà anciens² que j'ai conduits il y a une dizaine d'années sur la comparaison des villes internationales non capitales montraient que la caractéristique de la métropole lyonnaise c'est d'être une métropole **généraliste**, c'est-à-dire qui offre un tissu économique et humain diversifié et susceptible de fournir tous les éléments nécessaires à un développement. C'est une ville d'interface entre sa région et l'économie internationale. Du fait de sa taille démographique importante, elle offre plus de spécialités et en plus grand nombre. Ceci est particulièrement important en termes d'équipements publics et d'infrastructures de transports mais aussi en matière d'équipements d'enseignement, de recherche, de santé...et pour tous les services aux entreprises ou à la personne. En outre elle a développé quelques secteurs industriels qui constituent une base économique indispensable, sans avoir en la matière de reconnaissance internationale. En ce domaine comparée à Grenoble, il apparaissait que Grenoble disposait de beaucoup moins d'activités généralistes, pour lesquelles si besoin elle recourait à Lyon mais que la spécialisation de Grenoble dans la production technologique avait permis sa croissance et lui permettait de la poursuivre sur les mêmes bases, parce que ses compétences en termes de recherche, d'innovation, de main-d'œuvre qualifiée étaient connues et reconnues

Si l'on admet cette analyse, les conditions indispensables du développement de la métropole sont d'abord tout ce qui permet et **renforce la fonction généraliste** de la ville : en premier le développement de l'enseignement et de la recherche, la formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Ensuite les équipements publics et les infrastructures de liaisons indispensables. Enfin les activités d'interface, services aux entreprises qui permettent leur développement, services bancaires et d'assurances, conseils divers, aides à l'exportation, ...

¹ p. 33 dernier paragraphe

² Buisson M.A., ROUSIER N., 1998 « L'internationalisation des villes : métropolisation et nouveaux rapports ville-région » Revue d'Economie Régionale et Urbaine n°2, pp. 163-184.

La croissance doit également s'appuyer sur **des secteurs industriels porteurs spécifiques** et bien identifiés. Le premier étudié en pages 71-76 est tout ce qui est lié à la santé et à la biotechnologie. Il serait souhaitable qu'il y ait un second secteur industriel porteur : à choisir sans doute parmi les sept pôles de compétitivité ou alors on peut espérer que celui-ci se révélera de lui-même dans le long terme. Ensuite le développement des industries créatives ou innovantes est souhaitable et pour cela la stratégie ne repose pas seulement sur une prise de conscience mais sans doute aussi sur des financements.

Les autres éléments cités relèvent plus de services à la personne ou de biens de consommation qui certes interviennent mais ce ne sont pas pour moi des éléments moteurs de la croissance économique. Ils lui sont liés et l'accompagneront soit par initiative privée soit par les pouvoirs publics qui y sont déjà bien sensibilisés

- p. 36 « *donner l'envie d'entreprendre* »
Le second paragraphe indique « *La création d'entreprises recouvre une grande variété d'activités : services aux entreprises, services à la personne, commerce, construction, éducation, santé, action sociale.* » Il est surprenant que les activités **industrielles** ne soient pas citées.
- p. 37 dernier §
Pour faire évoluer le modèle d'éducation et développer les contacts avec le monde de l'entreprise, les stages des élèves en entreprise sont souvent évoqués. Dans les faits il semble bien que les élèves qui souvent en auraient le plus besoin soient « discriminés » et ne trouvent pas ces stages. Comment faire percevoir aux responsables d'entreprises leur responsabilité en cette matière ? Comment aider ces jeunes ?
- p. 41-42 *Les conditions indispensables pour une métropole internationale*

Parmi celles-ci, il me semble qu'il faut aussi mentionner :

- Les équipements scolaires et universitaires de haut niveau, voire les classes internationales dans les lycées. Ceci existe mais peut-être faut-il poursuivre sur d'autres langues.
- Les équipements hospitaliers et de santé renommés. (NB On parle longuement de la santé en p. 71-76, je pense pourtant qu'il faut les mentionner ici comme services à la personne indispensables).

C'est des éléments de base, mais si ceux-ci n'existent pas les entreprises innovantes ne viendront pas.

- p.51ss *Une métropole durable*
Je suis d'accord avec ce qui est proposé. Cependant, dans la gestion de l'environnement (p. 54) on va encourager l'Habitat HQE. Il faut peut-être préciser un peu les domaines concernés en particulier l'utilisation de l'énergie solaire dans l'habitat individuel et collectif.
- p. 57 « *Donner accès à un logement pour tous* ».
Il ne suffit pas de favoriser la mobilité résidentielle. Il faut déjà qu'il y ait une possibilité de logement accessible compte tenu des niveaux de revenu. S'il y avait assez de logements avec des loyers accessibles la mobilité serait grandement facilitée. Il faut parfois aller aux causes et non aux effets. La condition est donc la construction de logements sociaux aussi bien dans le public que dans le privé.
- p.59-60 *Le désir de vivre ensemble*
Je suis d'accord même si l'on insiste peu sur la ghettoïsation des secteurs résidentiels riches qui se ferment aux autres. Comment les ouvrir et développer le vivre ensemble avec le reste de la population ?
- p.71-76 Santé
Ce chapitre sur la santé me semble important et intéressant. Si l'on veut tourner davantage le système de santé vers le patient, ne faut-il pas faire une place à part aux patients âgés, malades ou non, de plus en plus âgés et de plus en plus nombreux et qu'il faudra accueillir dans des structures adaptées.
- p.79 Les producteurs locaux
Une des caractéristiques intéressantes de Lyon est le grand nombre de marchés agro-alimentaires, très vivants. Ne faut-il pas les valoriser plus ? Et alors on pourra sur ces marchés « rendre visibles les terroirs »

➤ p.83 Mode, design.

Je suis surprise qu'il n'y ait rien sur la soierie qui a fait la renommée de Lyon. Il y avait des compétences techniques et créatives dans le dessin industriel textile, appuyé sur le lycée technique et l'école de tissage, etc... Ceci a du se reconvertir, mais n'y a-t-il plus rien à rechercher du côté de la mode, des industries de luxe en lien avec le textile ?

Marie-Andrée BUISSON

Habitat & Humanisme
Collège Vie Associative

14 juin 2007

Le logement : réagir face à une crise sous-évaluée

Le Conseil de développement alerte le Grand Lyon et les pouvoirs publics **sur la sous-estimation de la gravité de la crise du logement** notamment parce qu'elle touche aujourd'hui non seulement les classes les plus pauvres mais aussi une partie des classes moyennes. En outre ses conséquences sur les possibilités d'attirer de nouvelles populations et sur le « Vivre ensemble » dans l'agglomération sont à prendre en compte. Elle se traduit déjà par des besoins en logement auxquels les programmes de construction à court et moyen terme ne suffiront pas à répondre, **ce qui suppose dès maintenant de revoir les objectifs de construction du PLH et de prendre les moyens de les réaliser (financement, libération du foncier, formation de la main-d'œuvre, ...)** Vu l'importance de la crise, il faut à cet horizon utiliser également d'autres moyens que la construction, susceptibles de faciliter l'accès au logement. Pour le Conseil de développement cela passe notamment par une réflexion sur l'utilisation des logements vacants en développant les « logements temporaires »

Michel SALAGER

UCIL
Collège Représentation territoriale

21 mars 2007

Pour poursuivre ce qui a été dit hier soir sur l'emblème "fleuve", j'ai consulté le guide "*Lyon-Rhône*" de chez Gallimard. Les 2 fleuves sont bien évidemment présents sur toutes les cartes et les plans. Il est difficile de faire moins. A l'intérieur que rencontre-t-on, si on parcourt rapidement: 1 photo sur les joutes, 2 pages sur les bateliers, 2 pages sur les ponts mais à travers 3 tableaux, quelques passages dans le Rhône vu par les écrivains, quelques éléments dans la partie Val de Saône. D'itinéraires néant. Les 2 fleuves, même s'il y a une rivière, constituent le fil rouge mais pas de chapitre spécifique.

Une recherche courante sur le site de la bibliothèque, pratiquement 1 seul ouvrage répond à la question à la suite d'une expo aux archives municipales.

Nous sommes fort éloignés de considérer les fleuves comme une emblème pour Lyon.

Espérons qu'il ne faudra pas attendre 13 ans en 2020 pour redresser la barque

Michel SALAGER

UCIL
Collège Représentation territoriale

26 avril 2007

LYON 2020 *Vision Métropolitaine*

Le très court délai qui nous est imparti pour réagir ne permet d'avoir qu'une réflexion essentiellement personnelle et générale, étant dans l'impossibilité de nous retourner vers nos mandants pour pouvoir exprimer des propositions plus approfondies et précises.

Au préalable, je reviendrai sur la 1^{ère} partie du Document. Le rassemblement des matériaux, des outils juridiques et stratégiques est d'évidence d'une impérieuse nécessité. Dans cet inventaire à la Prévert, peu de nos concitoyens s'y retrouvent, exception faite peut-être des politiques et des spécialistes : SCOT, Agenda 21, PLH, PLU, Grand Lyon Esprit d'entreprise, études de la DPSA, Lyon 2020, GLEE, Pôles de Compétitivité, Millénaire 3, Eurocités, etc. Ils traitent souvent de projets identiques, tel le développement durable, thème transversal commun, décliné sous des formes différentes, et inscrit dans tous les Plans de Mandat.

Les échelles de territoires : SCOT, Inter-SCOT, Aire Urbaine ou Métropolitaine, RUL, DTA relèvent, pour le commun des mortels, du domaine du virtuel. Quid de leur imbrication avec les collectivités locales et territoriales traditionnelles, la Commune, le Canton, la Communauté Urbaine, le Syndicat Intercommunal, le SEPAL, le département ou la Région,

Si nous voulons que les gens adhèrent à une *Vision de la Métropole*, à court ou moyen terme, et en comprennent les enjeux, il paraît nécessaire de simplifier, de communiquer, d'expliquer, de devenir pédagogues. La multiplication des dispositifs et des schémas, leur complexité, leur superposition nuisent à la lisibilité. Par ailleurs, ils sont considérés par nos concitoyens comme une dispersion des efforts et l'engagement de dépenses supplémentaires.

Enfin, si nous voulons que ce projet ambitieux ne demeure pas lettre morte, il doit être piloté à tous les niveaux par une gouvernance qu'il reste à inventer, si l'on considère uniquement les échelles de territoires qui vont permettre la mise en œuvre des politiques définies à chaque niveau géographique et juridique, sachant que certains recoupent des portions de plusieurs départements. Le politique et les Politiques en sont-ils conscients ? Pour l'Administration d'Etat, cela ne va guère poser de problèmes, SGAR, Conférences Interdépartementales, CAR, etc., sinon surajouter de nouvelles structures, viables ou non. Quid pour les collectivités ? A terme, l'incohérence de la carte administrative sera aggravée. La question se posera de la détention du pouvoir de décision. Certains documents doivent être harmonisés : contenus du SCOT et de la DTA.

Les Axes stratégiques, tels que définis dans la partie 2 : Il paraît difficile et il serait malvenu de ne pas être d'accord avec eux. Est-il nécessaire de les classer hiérarchiquement ? Ils constituent un tout et doivent être menés de front de manière logique. La Métropole ne peut devenir et être innovante et créative, si elle n'est pas accueillante et solidaire et n'a pas une dimension internationale. L'environnement étant l'écrin qui va permettre de mieux vivre à ses habitants et de la rendre accueillante, attractive, de la développer. C'est un tout, totalement indissociable.

En ce qui concerne les voies de différenciation : la Santé, la Gastronomie, la Culture sont des voies qui paraissent les plus propres à atteindre « l'excellence », si ce niveau est atteignable. Pour la Mode et le Design, je serais plus circonspect. Difficile de lutter avec Paris ou Milan. Ce sont des axes à creuser.

Les Fleuves, quant à eux, font partie du patrimoine lyonnais, même si les lyonnais les ont quelque peu délaissés. Ils sont un atout, tant historique, que de loisirs, dans la promotion du tourisme local et international. Ils doivent occuper toute leur place dans le développement durable. Paris, avec la Seine et ses canaux, possède les mêmes et a su les exploiter (tourisme). Même si le canal Rhin-Rhône a été abandonné, le trafic fluvial sur le Rhône doit faire l'objet d'une attention toute particulière, notamment dans sa partie « méditerranéenne ». Le développement du Port Edouard Herriot en est un indice significatif.

Les enseignements, le management notamment, et les nouvelles technologies n'auraient-ils pas mérité, de figurer dans la compétition dans laquelle s'engage la Métropole lyonnaise, soit à titre individuel, soit comme un pôle moteur de la grande région lyonnaise (Grenoble, Saint-Etienne).

Toutes ces questions très larges ne trouveront des réponses que si les décideurs, quels qu'ils soient, en sont convaincus mais, aussi, si les citoyens bénéficient de tous les éléments pour s'engager tant à titre individuel que collectif.

L'UCIL va consulter ses adhérents et transmettra ses réflexions et propositions au Conseil de Développement.

Jean-Paul JACQUET

Porte du Sud
Collège représentation territoriale

27 avril 2007

Objet : contribution sur la vision métropolitaine

➤ Contribution sur la priorité n°4 relative à l'environnement :

Réflexion :

- 1- « Faire de l'environnement un moteur du développement » est très ambitieux.
- 2- Les « pratiques vertueuses » qui sont indispensables vont se généraliser et se banaliser. Les mettre en œuvre ne suffira pas à démarquer la métropole lyonnaise en matière d'environnement.
- 3- La métropole lyonnaise dispose d'un énorme capital de compétences en chimie, biologie santé notamment, qui est disponible pour faire progresser la connaissance et les techniques environnementales au sens large.

Proposition d'action :

- Renforcer le pôle d'excellence des bonnes pratiques et des savoir-faire environnementaux, qui est envisagé, par un pôle de recherche d'enseignement, et d'information, consacré à l'environnement au sens large.
- Croiser tous les savoirs présents pour aboutir à des progrès environnementaux en terme : d'économie d'énergie, d'évaluation et de réduction des nuisances, de toxicologie et santé, de dépollution et valorisation des déchets, notamment.

➤ Étapes ou marches à gravir :

Annoncer cette ambition environnementale élargie.

Lancer les concertations avec les partenaires des secteurs concernés pour valider le projet et lui définir une entité porteuse qui aurait pour mission de s'appuyer sur l'existant par le croisement des compétences et des savoirs et leur mise en œuvre dans des projets communs de caractères éducatifs ou techniques.

Le volet enseignement devrait concerner l'enseignement supérieur, mais aussi les enseignements techniques de niveau moindre, et les enseignements primaires et secondaires en terme de sensibilisation à l'environnement.

Des tronc communs pourraient être envisagés aux formations environnementales existantes, et aux formations générales qui s'ouvrent à l'environnement.

Un campus regroupant les enseignements fondamentaux en rapport avec l'environnement serait un ballon d'oxygène pour les universités locales.

Le volet technique aurait à réfléchir aux améliorations à apporter aux incinérateurs locaux en raison de l'évolution des connaissances et des techniques, et de leur contestation de plus en plus grande, même s'ils sont aux normes, en raison de leurs rejets, et pour la valorisation modeste qu'ils réalisent. Pour leur remplacement ultérieur, de nouvelles voies se font jour comme la gazéification qui produit peu de dioxyde de carbone et pas de dioxines, et fournit un gaz combustible qui est substitué au gaz naturel.

➤ Contribution relative à la métropole innovante et créative

Cette contribution relève de ma part plus d'un coup de cœur que d'une expertise.

Il s'agirait de créer un « fooding lyonnais », en ligne avec la tradition gastronomique régionale, mais qui soit compatible avec les objectifs de santé en matière de lutte contre l'obésité, et les maladies cardiovasculaires notamment, et attractif pour une clientèle touristique élargie et rajeunie.

Cette dernière qui cherche à se démarquer des générations précédentes, peut être rebutées par une andouillette qui dépasse de l'assiette, ou une louche de cardon à la moelle.

La mise en commun des compétences en gastronomie et santé de Lyon, pourrait déboucher sur un cahier des charges visant à promouvoir une nouvelle façon de bien manger et manger bien, dans laquelle des mini-portions de chaque spécialité seraient associées et présentées un peu à la japonaise. Des codes signalétiques simples renseigneraient par ailleurs sur les caractéristiques nutritionnelles des plats.

On pourrait ainsi imaginer un plateau ressemblant : une part de poireau de Solaize sauce vinaigrette, un peu de salade de pieds, une tranche d'andouillette au vin blanc, du cardon de Vaulx-en-Velin à la moelle, une cuillère de cervelle des canuts, et une tartelette de fruits rouges.

La diversité serait attractive, et les petites quantités permettraient des tarifs raisonnables.

La perspective de tels plats aurait le caractère ludique d'une exploration de la cuisine régionale sans le risque d'être déçu comme lorsque l'on choisit un plat traditionnel que l'on ne connaît pas, le tout en respectant les règles de bonne santé.

Étapes ou marches à gravir :

- Éviter la corbeille à papier !
- Trouver un restaurant qui accepte de tester la formule.
- L'adosser à un cabinet en marketing pour la promotion de la formule du « fooding lyonnais ».

27 avril 2007

1- **Favoriser accès à l'emploi pour tous : (p 45/95) et Promouvoir une diversité sociale et l'égalité des chances... p 48/95**

Il s'agit des jeunes issus des 82 lycées technologiques et lycées professionnels de agglomération qui, à l'issue de leur scolarité, cherchent à entrer dans la vie professionnelle. Malgré leur diplôme (CAP, BEP, Bac Pro, BTS...) et les contacts qu'ils ont pu établir au cours de leurs stages obligatoires, **beaucoup mettent un temps anormalement long pour trouver un emploi**. De plus, n'ayant pas travaillé, ils ne sont pas considérés comme chômeur. Parmi ceux-ci une proportion de jeunes issus de l'émigration nettement supérieure à la moyenne. Ces jeunes souvent peu mobiles et donc appelés à rester, constituent la base de la future main d'oeuvre de l'agglomération.

Parallèlement beaucoup d'entreprises locales peinent à trouver des jeunes recrues particulièrement dans certaines filières.

Il est vrai que ce problème relève de la compétence de la Région... mais il est possible de l'améliorer **localement** en étant plus proche du terrain.

Suggestion : créer une plateforme regroupant les employeurs ou leur représentant (GILMEDEF, CGPME, UPA, CCI Lyon, Chambre des métiers Lyon...) et l'Education Nationale qui aurait pour vocation de :

- Mieux recenser les besoins des entreprises pour être plus proactifs dans l'ouverture ou la fermeture de sections d'enseignement
- Mettre en valeur les lycées et sections qui sont déficitaires pour attirer des jeunes
- Dynamiser la relation école-entreprise dans les lycées moins enclins à le faire

2- **Le désir de vivre ensemble et l'envie d'agir ensemble : (p 59-60)**

Il s'agit des jeunes qui aujourd'hui s'engagent comme volontaires au service de l'intérêt général en accomplissant à temps plein pendant une période de 6-9 mois des projets dans les domaines sociaux, culturels ou environnementaux. Ils travaillent en équipe, garant de **mixité sociale et de métissage** et expérimentent concrètement l'agir et le mieux vivre ensemble.

Leur jeunesse et leur motivation peut être un facteur d'entraînement majeur pour toute la société.

Il est certain que ce dispositif va se développer et se diversifier de façon importante dans le cadre du service civil majoritairement plébiscité par les décideurs politiques nationaux d'aujourd'hui et de demain ... L'agglomération pourra profiter de ces forces vives à condition qu'elle en saisisse l'enjeu et qu'elle fasse preuve d'innovation.

Suggestion : créer une instance au Grand Lyon qui réfléchisse, expérimente et mette en place des espaces d'activités, situé entre le bénévolat et le salariat, en confiant aux équipes de volontaires des tâches répondant à des besoins non ou mal satisfaits aujourd'hui.

Bernard THIERRY

DARLY (Collectif d'association se Déplacer Autrement sur la Région LYonnaise)
Collège Vie associative

2 mai 2007

Votre CR santé du 25 janv. 2007

Ce CR ne parle d'actions de prévention que dans le § "prise en charge de la métropolisation", en page 4.
La pollution n'est même pas évoquée ! COPARLY doit être intégré dans les réflexions de ce groupe de travail qui doit prendre en compte le PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère) et ses conclusions. Les taux de poussières fines et d'ozone restent préoccupants. Les affections pulmonaires continuent à croître, au même rythme que le développement des voiries urbaines et périurbaines.

Paul Johan de Graauw à Lentilly

DARLY (Collectif d'association se Déplacer Autrement sur la Région LYonnaise)

Collège Vie associative

2 mai 2007

A propos du groupe de travail "CR L2020 Gastronomie 270207", veuillez trouver ci-dessous les propositions d'un membre de nos associations:

§ Cultures gastronomique du Monde :

La quinzaine du commerce équitable a déjà répertorié une série de restaurants s'étant engagés/spécialisés dans la cuisine à base de produits dits "exotiques" et souvent labellisés par le commerce équitable. Il serait dommage de ne pas profiter de ce nouveau créneau pour ajouter une carte à la NOUVELLE gastronomie lyonnaise !

§ Valoriser les produits de terroirs locaux :

Le développement des services "paniers" issus des nombreuses "amaps" de la proche région lyonnaise - comme celui de Alterconso/Jardins de Cocagne/Côté jardin- suggère une nouvelle orientation dans la distribution DIRECTE des produits frais, et il serait utile de favoriser cette filière au niveau du Grand Lyon et de ses marchés !

§ Sensibiliser au "Bien manger"

Cette expression fait irrémédiablement penser à celle de "malbouffe" et il serait donc logique d'en profiter pour généraliser les alternatives de menus bio et équitable aux menus traditionnels, même si ces derniers ont profité des efforts de chefs cuisiniers réputés...

§ Garder une agriculture péri urbaine :

Pour en revenir aux producteurs rassemblés dans les -de plus en plus nombreuses- "amaps" de la région lyonnaise, c'est bien de cela qu'il s'agit. L'une des facettes principales de ce type de projet étant de réduire les transports en favorisant les producteurs locaux.

Michel BRULEY

Collège citoyens

4 mai 2007

Métropole innovante et créative

Tout ce qui est écrit est bon et vrai, mais il manque le souffle pour que tous les habitants en soient porteurs, chez eux et à l'extérieur. Les Lyonnais doivent être fiers de leur ville et doivent "vendre leur ville" à l'extérieur et en particulier aux expatriés

➤ **Métropole internationale.**

Fin des années 80, début 90 j'ai participé à l'activité créative de la Ville de Nantes. La partie la plus visible des décisions a été des spots TV "Nantes, l'effet côte ouest" dont j'ai encore la K7. Je me rappelle des grandes lignes des études préalables et des décisions prises. L'accent principal, avant les actions pour attirer les entreprises internationales était la communication sur le "bien vivre, l'attrait de l'eau, la proximité du terroir, de l'eau..." Cela a été un facteur déclenchant, complémentaire des infrastructures techniques pour l'attrait d'entreprises. Le deuxième point a été une communication forte et surtout des actions communes avec les grandes villes à moins de 3/4 heure vers les entreprises Françaises et internationales (actions de communication et marketing direct en particulier). Je me rappelle d'une réunion des 3 à 400 décideurs à qui on a communiqué une étude sur l'image et la notoriété de Nantes à l'étranger : il y a eu de vives protestations car Nantes était pratiquement invisible. Cela a motivé ces décideurs pour être plus visibles dans leurs actions à l'étranger.

Les résultats semblent être là. A Lyon, on a l'eau, la montagne, les forêts, mais aussi les grands hommes, les grandes inventions généralement inconnus, souvent des Lyonnais eux-mêmes.

Il y a déjà des pistes dans le paragraphe "Des voies de différenciation"

➤ **Métropole accueillante**

La croissance démographique est remise en cause par de plus en plus de monde. De petites villes, en France et à l'étranger ont un niveau d'emploi, culturel et de bien vivre excellent et ne voudraient pas autre chose. Ce sont d'ailleurs des villes très attractives universitairement parlant. La densification urbaine, pensée unique, est remise en cause par de nombreux citoyens. Il y a maintenant des solutions innovantes à trouver pour économiser réseaux et énergies tout en maintenant le bien être.

➤ **Métropole et environnement**

Ce pas que l'affaire du Grand Lyon. Il faut de la créativité pour que les habitants aient envie de se dépasser dans ce domaine, donc des budgets conséquents

➤ **Alliances politiques**

Ayant managé de grands projets reconnus par tous, après les passes d'armes politiques inévitables, et avec un peu de diplomatie et d'expérience, tout le monde marchait comme un seul homme. Les compétences en ce domaine existent certainement à Lyon

➤ **Des voies de différenciation**

Lyon est trop petit pour être visible sur des sujets aussi généraux : exemple, la culture. Choisir un point fort dans la culture et le développer

Jacky Mousse

Plateau Nord

Collège Représentation territoriale

8 mai 2007

J'ai imaginé que le Grand Lyon pourrait venir en aide à une région d'un pays d'Afrique non pas en envoyant de l'argent pour avoir bonne conscience mais en envoyant des personnes qualifiées qui étudieraient les moyens à mettre en place pour venir en aide à une région sur les plans santé, eau potable, éducation, écoles, artisanat, agriculture, etc... Ces aides logistiques seraient financées par le Grand Lyon. Cette action à mes yeux serait très bénéfique. Notre métropole pourrait être Métropole Laboratoire dans ce domaine. Le Grand Lyon s'y engagerait à acheter les produits manufacturés fabriqués à sa demande pour le fonctionnement de la Courly, bureaux, fruits, légumes, pour les cantines et avec d'autres partenaires de notre métropole ; Cette aide originale sera t attractive, solidaire. Des échanges pourraient avoir lieu avec des écoles du Grand Lyon. Je vous avoue avoir hésité avant de vous faire cette proposition qui sera peut être étudiée et ouvrira une nouvelle piste pour notre métropole.

Jean-Claude BARTHEZ

FONDA
Collège Vie associative

8 mai 2007

« Une métropole compétitive... »

p.47 « les entreprises ont besoin d'une certaine mixité sociale ». Il me semble que c'est le seul passage où est utilisée cette expression et je m'en félicite car elle souvent à masquer certaines réalités et à euphémiser certaines pratiques. Ainsi, est souvent omis le déficit des quartiers défavorisés tant en nombre d'équipements publics qu'en qualité du personnel qui leur est affecté (débutants dans la carrière, pas formés pour un travail plus difficile qu'ailleurs...).

Un objectif pour 2020 pourrait être un ré-équilibrage de ces équipements (lycées, administrations publiques...) c'est-à-dire viser une mixité à travers une égale possibilité à tous d'accéder aux offres de la société pour que dans n'importe quel secteur de l'agglomération les entreprises puissent trouver le personnel formé nécessaire assuré de trouver dans une proximité raisonnable les services normaux de l'agglomération. Le vocabulaire en terme de « ré-équilibrage » me paraît plus volontariste qu'une description, quelque peu idyllique, d'une ville où il ferait bon vivre pour tous. Si l'on veut qu'il fasse bon vivre, il y a des corrections à apporter à la situation actuelle et il n'est pas sain de cacher cette obligation.

Georges POTHIN

EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

Collège Vie associative

8 mai 2007

Ci-après quelques compléments de réflexion pour contribution à la production du CDD

1- **Positionnement** : l'ambition 2020 impose un territoire à l'échelle de la RUL et Lyon capitale reconnue de la Région européenne Rhône-Alpes.

2- **Selon les 6 axes stratégiques** :

2.1 - Innovation :

- innover sans ré-inventer, sur des applications concrètes et durables, génératrices d'emplois.
- Oui au mixage sciences dures et sciences humaines.
- L'entreprenariat :
 - la reprise et le développement d'entreprises sont aussi importants que la création.
 - ne pas focaliser sur le tertiaire : relancer les PME de production satellites des industries traditionnelles.

2.2- International :

- La stratégie de l'aéroport international St-Exupéry (y compris le siège de la RRA plutôt qu'à Perrache !).
- L'urgence d'un réseau de transport complet, type RER rayonnant sur l'aire entière de la Métropole «élargie ».
- l'accueil hôtelier non limité au cœur mais accessible sur la grande métropole dans toutes les villes périphériques, grâce justement aux moyens de transport cadencés
- Démultiplier les prochains forums de la mondialisation responsable.
- Favoriser les clusters opérationnels d'entreprises, plus encore que les pôles de compétitivité.

2.3- Solidarité :

- Urgence des moyens de transport en commun et des voies de communication adaptées pour se
- Déplacer et services publics adéquats pour accueillir et accompagner, pour « survivre » dans une métropole MULTIPOLAIRE.

2.4- Développement durable :

- Préserver les espaces agricoles (production viable de proximité pour > 3 M d'habitants) = une vraie maîtrise du foncier.
- Fédérer les éco-industries de la métropole élargie et supporter des opérations lourdes « habitat », « énergie », « transports », de concert avec la RRA.

2.5- Urbanité :

- Développer apprentissage et formation par alternance, gages d'adéquation offre-demande et d'emplois assurés.
- Le quartier ou le village = unité d'œuvre pour la qualité de « vivre ensemble » quel urbanisme ?

2.6 - Gouvernance :

- Fédérer vite un périmètre cohérent.
- Mettre en œuvre la multipolarité
- A l'échelle de la métropole Multipolaire se fixer une politique foncière (en cohérence avec Scot, DTA, etc) engageant une maîtrise durable de l'espace, déclinant grandes infrastructures, zones industrielles et commerciales, habitat-transports intra et inter-cités
- Choisir des stratégies d'adhérence et non d'obligation, au cas par cas, pour la réalisation de grands projets.

3- Selon les 4 voies de différenciation :

3.1- **Santé** : notre métropole dispose de tous les atouts « sciences du vivant » à mettre en synergie pour bâtir un grand projet allant de la production agricole, agro-bio, nutrition, hygiène, prévention.. Jusqu'à la pharmacie, les soins et l'hospitalier.

3.2- **Gastronomie** : directement lié par l'aspect santé + ludique = sur exploiter le SIRHA

3.3 - Mode :

- Développer le mécénat d'entreprises.
- Valoriser le savoir-faire des PMI-PME.

3.4 - **Fleuves** : réactualiser le projet du Grand Lyon du Préfet Ricard de 1972 ! Au Nord et au Sud de Lyon, pour les transports lourds, pour « le bus de l'eau » Lyon, Givors-Vienne, Roussillon...et pour la qualité de vie = base nautique de Condrieu ...Lyon ?

4- **En conclusion** : on peut construire vite une métropole multipolaire équilibrée, vivable, durable et compétitive (mais non en compétition) dans une démarche fédérative justement respectant et utilisant le DTA en harmonie avec les Scot, en visant plus le plein emploi et la qualité de vie que la quantité de mouvement, en agissant plus sur la valorisation des singularités techniques économiques et sociales et sur les bases historiques et les valeurs traditionnelles que sur des « innovations-laboratoires » parfois superficielles, conjoncturelles, spéculatives ou éphémères, d'ailleurs transportables ou réalisables n'importe où, même là où il n'y a pas d'âme ! »

Madame Colette VENTRE

Collège citoyen

11 mai 2007

Propositions pour gravir des marches, changer de braquet et en tous cas garder le CAP

- 1- **Préalable** : se « raccorder au réseau », ces propositions ne devraient pas entraîner de coût supplémentaire en temps et en argent.
- 2- **Constant** : les 6 priorités forment des ensembles et des sous-ensembles qui se recoupent.

On peut ainsi envisager d' :

- Innover/créer pour organiser des alliances politiques,
- Etre une métropole internationale accueillante et solidaire,
- Faire de l'environnement un moteur de développement solidaire,
- Etre une métropole accueillante et solidaire, pilote dans l'urbanité,
- Aller plus loin dans l'urbanité des alliances politiques
- Etre internationale dans les alliances politiques avec les régions européennes
- Et ainsi de suite...

3- Propositions d'actions à mettre en œuvre :

➤ Innovation et créativité, accueil et solidarité :

Une agglomération pilote pour l'accompagnement, pas l'assistance des personnes seules (internet, téléphones locaux..)

Métropole pilote en matière d'acquisition des logements sociaux par leurs occupants (voir OPAC Grand Lyon). Concours de la résidence la mieux entretenue (moins de charges, plus de souci de l'environnement).

Recenser des « habiletés individuelles » (initiatives d'associations, de quartiers, de particuliers) développer l'intelligence collective durable.

Métropole internationale : fêter « les grands lyonnais d'ailleurs » (résidents du Grand Lyon, et expatriés) le jour de la Fête de l'Europe ou des fêtes consulaires.

Valoriser l'international dans la culture et cultiver l'international dans les événements métropolitains

➤ Environnement moteur du développement :

- Thème pas évident ! pour une Biennale de la danse ou de l'art contemporain.
- Recensement des productions métropolitaines respectueuses de l'environnement et actrices du commerce équitable.
- Promotion du tourisme équitable, éthique, de l'éco-tourisme par info et com lors de salons touristiques...
- Urbanité : organiser une opération « Métropolitessse » ou « Métropoli(e)s », journée de l'urbanité (conduite automobile, sensibilisation à la civilité, la solidarité, l'ouverture, l'intergénération..). Le jour d'immeubles en fête ? Créer une sorte de label Haute Qualité Citoyenne du comportement civil, « urbain », autre versante de l'indispensable répression.
- Alliances politiques : élection du président du Grand Lyon au suffrage universel direct, développer la notion de « majorités d'idées territoriales ».

Jean-Paul DUMONTIER

CERTU (Centre d'Études sur les Réseaux de Transport et l' Urbanisme)

Collège Organismes publics et assimilés

11 mai 2007

Le principe de saisine du Conseil de Développement sur des projets d'ouvrage du Grand Lyon prouve à travers les multiples échanges dans les différents groupes de travail, l'intérêt de cette consultation et par ailleurs, aide à susciter des débats mais en même temps il me semble qu'il génère une forme de frustrations et de malaise de positionnement pour les membres des groupes de travail.

En effet, l'objectif du Grand Lyon dans son projet d'ouvrage « vers une vision métropolitaine » et ses emblèmes, est, et c'est normal, avant tout un produit de promotion et de validation du Grand Lyon. Si le CD peut améliorer et aider à, comme on nous le propose « monter une marche », tant mieux, mais il ne faudrait pas que la production du CD sur les grands thèmes (urbanisme, SCOT, vivre ensemble, logement, DD, environnement, culture, etc) soit en quelque sorte limitée et contrainte par cet exercice imposé.

Je suggère que l'on garde bien l'intégralité des comptes-rendus des propositions des groupes de travail et qu'on envisage un peu comme des « cahiers de doléances », thématiques de garder toute la richesse des propositions diversifiées des différents membres des collèges sans les censurer pour que les pistes d'actions puissent être retravaillées et rendues plus réalistes même si, il est bien évident que toutes ne pourront pas figurer dans le texte final forcément synthétique de l'ouvrage sur la vision métropolitaine du Grand Lyon.

Déjà dans le choix de 6 emblèmes, on a bien vu que les débats en ont fait émerger tellement d'autres pistes que la véritable identité d'une grande métropole c'est bien d'en afficher aucun et de se présenter « multi-emblèmes », les avoir tous de façon insécable - comme le propose Michel Corajoud, est le fait d'une grande métropole diversifiée, ce qui n'empêche pas de développer en annexe chaque item (sport, soie, chocolat, industrie, universités, guignol, danse, santé, jeux vidéo, foot, gastronomie, et j'en passe...). C'est le croisement et la transversalité qui font l'unanimité d'une agglomération.

Ces quelques réactions ne remettent pas en cause ni le produit envisagé du Grand Lyon, ni la méthode engagée, mais au contraire mettent en évidence la nécessité d'identifier mieux les propositions du Conseil de Développement dans sa diversité d'approche et sa capacité créatrice de propositions nouvelles pour les années à venir.

Jean-Baptiste MAYET

Centre Lyon 9

Collège Représentation territoriale

30 mai 2007

J'ai rencontré ce matin une personne qui est présidente d'une amicale de locataires (280 logements- résidence privée- propriétaire IRA) dans mon quartier de Champvert Lyon 9ème, pour l'entendre sur sa vision du problème du logement.

Il a insisté sur un point qui n'est pas bien abordé dans le document et le chapitre "Etre une métropole accueillante et solidaire)" : celui de la mixité dans les immeubles. On parle de mixité des situations de logement pour les personnes âgées, les jeunes, les familles à revenu modeste, les retraités, Mais pourquoi ne pas promouvoir des immeubles dans lesquels toutes ces catégories de population pourraient cohabiter ? Une partie en rez-de-chaussée pour des personnes âgées (type résidence) ou une crèche ou les deux ? Des logements de diverses natures (privés, locations, aides) dans les étages, des chambres pour jeunes ou étudiants au dessus ?

Je vous propose ces réflexions comme contribution.

Monsieur Claude JEANDEL

Collège citoyen

7 juin 2007

D'abord, il convient de rappeler, selon moi, le principe qui sied au fonctionnement des Institutions de la République, l'Etat agissant au nom de l'intérêt général, de l'Unité de la République - une et indivisible.

Il doit pleinement exercer son contrôle "a posteriori" sur les organes administratifs, institutionnels, quel que soit leur niveau de pouvoir édicté par la Constitution, par la Loi. Cela doit se faire dans le cadre de l'exercice plein et entier de la souveraineté nationale qui ne doit ni être diluée, ni se partager.

C'est à travers ce principe fondamental que l'Etat doit fonctionner.

Cela veut dire que les Collectivités Locales, même dans leur autonomie de gestion, prévue dans la Constitution, doivent fonctionner. Cela veut dire également, pour qu'un Etat fort soit accepté par les Citoyens, il ne peut se faire qu'à travers un Etat démocratique.

De la notion de démocratie, il faut distinguer "démocratie représentative" et "démocratie participative".

Bien rappeler - que dans toutes les institutions - il existe une hiérarchie des normes. En ce sens, que la démocratie représentative est hiérarchiquement supérieure à celle de la "démocratie participative". Car ce qui diffère l'une de l'autre, c'est la légitimité de la démocratie représentative, issue du vote des Citoyens par l'élection, et qui dispose du pouvoir.

Il me semble que dans les documents de travail de la Vision Métropolitaine, l'on n'insiste pas suffisamment sur la distinction entre ceux et celles qui ont la réalité du pouvoir et ceux et celles qui n'ont qu'un rôle consultatif, de prospective, pas de décision.

De même, que le contenu manque de pertinence sur la nécessité, pour ne pas dire une ardente obligation de mettre l'Etat au centre de ses préoccupations.

Dans le secteur économique, il doit non seulement être un partenaire mais surtout doit être un acteur principal en intervenant directement lorsque l'intérêt général l'exige. Cela doit se faire sous l'autorité "du Politique".

Dans l'organisation des structures des Collectivités Locales décentralisées, si elles doivent disposer d'une autonomie des gestions, elles doivent le faire dans le cadre de l'Unité de la République.

Les Collectivités Locales, parce qu'elles sont des institutions de proximité sont à même de faire fonctionner la "démocratie participative".

Pour cela, elles ne doivent pas craindre la participation des Citoyens au travers des projets divers, en les consultant soit directement, soit par les corps intermédiaires que sont les associations, les CIL, les Conseils de Quartier et les forums de réflexion prospective. La démocratie directe impose l'écoute des citoyens mais elle impose également que des décisions soient prises, même si certains intérêts contradictoires peuvent s'opposer.

Faire participer les Citoyens aux projets qui les concernent, c'est leur faire partager le sens de l'intérêt général.

La Vision Métropolitaine pour moi, se doit de bien analyser, de proposer les outils nécessaires pour que la Cité apporte envie de vivre, de se reconnaître dans une Communauté de Destin.

Pour toutes ces raisons, il ne me paraît pas utile de recréer de nouvelles structures de concertation puisqu'elles existent déjà : CICA, Conseils de Quartier, Comité de Ligne, certains CIL..... C'est la raison pour laquelle, les trois propositions de la Vision Métropolitaine me paraissent superflues et ne font qu'empiler de multiples structures les unes aux autres.

Jacques CATON

Conférence Régionale des Présidents de CME
Collège Acteurs économiques

29 juin 2007

J'ai bien lu le texte de la contribution complété et modifié qui doit être soumis à l'Assemblée Plénière.
Concernant le Conseil de Développement, P.32, vous proposez 4 thèmes sur lesquels la Métropole est particulièrement bien placée, je pense que l'on peut rajouter un 5e thème sur lequel la Métropole est également bien placée : la chirurgie orthopédique et la rééducation fonctionnelle visent à l'autonomisation des personnes âgées et la prise en charge des pathologies ostéo articulaires et musculaires. En effet, outre l'excellence des services de soins, existent autour de Lyon toutes ces technologies de fabrication des prothèses, des implants ainsi que toute la technologie informatique pour la chirurgie assistée par ordinateurs. Je pense que l'on pourrait rajouter cela comme une des actions.

Paulette BROUSSAS

CIF (Centre départemental d'Information de documentation des Femmes et des Familles)

Collège Vie Associative

2 juillet 2007

Personnellement, je n'ai certainement pas suffisamment participé et je n'ai pas réussi en étant porteuse de la cause des femmes à faire passer l'idée de l'approche par le genre qui est la clé d'entrée dans **la lutte contre les discriminations**.

Il existe des problématiques de société qui touchent principalement les femmes: manque d'autonomie financière et sociale, accès au logement, difficultés d'articulation des temps de vie, mobilité et transport, violences, qui ne sont pas suffisamment dénoncées.

La meilleure prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes sont une des conditions à une action plus efficace dans le champ des discriminations, en cela qu'elle peut valoir exemple parce qu'elle prend fortement en compte les questions des représentations, et que cette prise en compte doit permettre de faire avancer le mieux **vivre ensemble**.

Des actions doivent encore permettre d'agir dès le plus jeune âge dans les crèches, les haltes-garderies auprès des parents et des professionnels.

Tout cela pour permettre de vivre dans le respect et prévenir les inégalités et aller vers le mieux **vivre ensemble**.

Bruno LACROIX

CESR Rhône-Alpes

11 juillet 2007

Après lecture du texte que vous m'avez fait parvenir, je vous soumetts quelques remarques sur des éléments qui me semblent mal pris en compte :

- Dans le domaine de la culture et du tourisme: l'absence de valorisation des territoires et en particulier de la richesse du patrimoine existant sur ces territoires de l'aire métropolitaine.
- Dans le domaine du logement: le problème de l'étalement urbain et de la rurbanisation qui sont très consommateurs de foncier, conduisent à un dramatique mitage des paysages de la région, et rendent impossible une bonne organisation des transports collectifs.
- La nécessité de concevoir la ville autour de quartiers qui sont des villages dans la ville et rendent la vie plus agréable en favorisant le lien social.
- Dans le domaine économique, la pensée commune tourne toujours autour des PME dans une dimension de petite entreprise, alors qu'il faut favoriser les moyennes entreprises pour qu'elles atteignent la taille critique qui permet le développement à l'international et le leadership dans la maîtrise de technologies.
- En ce qui concerne les emblèmes: ne pas oublier un socle de base de notre région qui repose sur la densité de son tissu économique et industriel.